

Image not found or type unknown



Pas de changement de carte grise

Par **rossin viviane**, le **06/10/2017** à **17:12**

bjr, J'ai vendu le véhicule de mon concubin, suite a son décès, en accord avec ses enfants. L'acheteur a rencontré un problème lors du changement de carte grise. a la sous préfecture il m'accordait le droit de faire le certificat de cession avec mon nom et adresse et de fournir les documents d'accord des enfants et a la préfecture ils ont refusé. Depuis j'attends le nouveau propriétaire, afin d'aller avec lui et accompagné d'un des enfants a la sous préfecture pour enfin trouver une solution, mais depuis plus de nouvelle de l'acheteur. J'ai laissé des messages sur son portable, mais à ce jour pas de nouvelle. Que dois je faire?? merci de vos réponses.